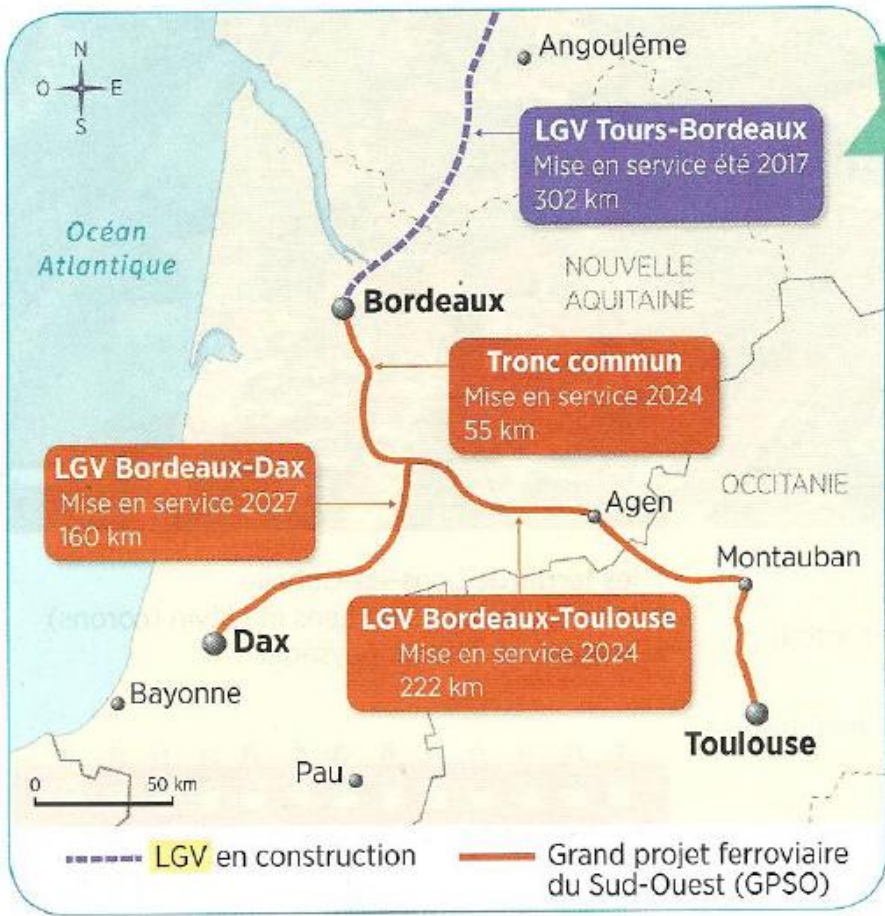


EDC : Un exemple d'aménagement : la LGV Sud-Europe-Atlantique

Le Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO)

...❖ *Le projet de ligne à grande vitesse fait-il l'unanimité ?*





Slogan de la campagne de la SNCF pour le projet

1 Le Grand Projet du Sud-Ouest

➔ Expliquez en quoi consiste ce projet. Dans quelle stratégie d'ensemble s'inscrit-il ?

VOCABULAIRE

LGV (ligne à grande vitesse) : ligne ferroviaire construite pour permettre la circulation de trains au dessus de 250 km/h, ce qui ne serait pas possible sur une voie classique.

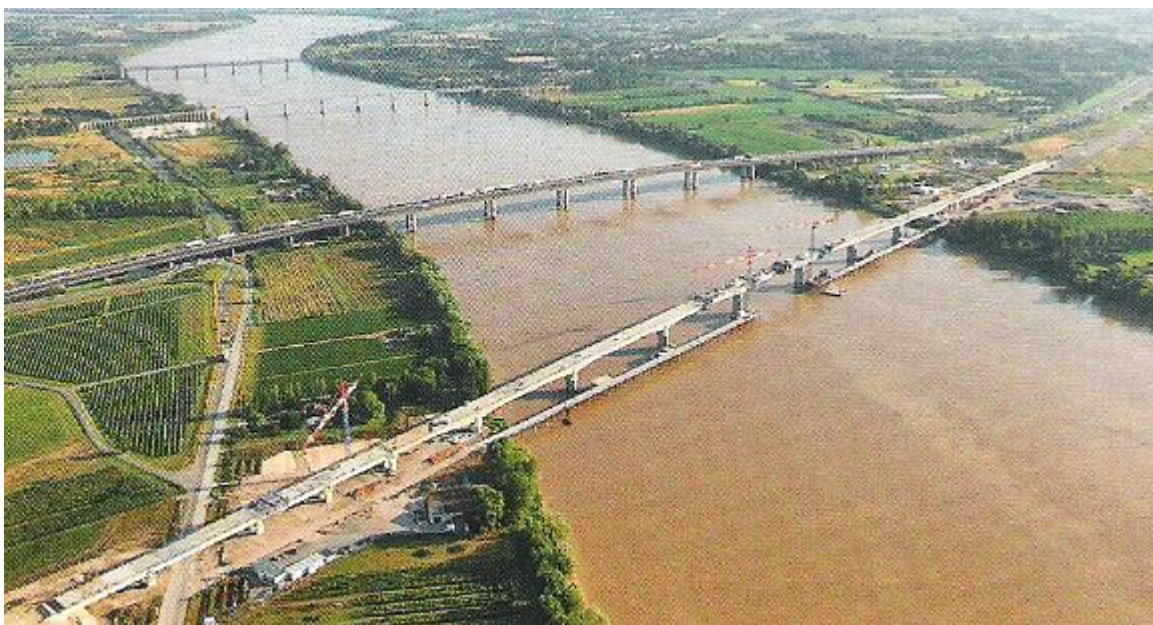
2 Le tracé de la LGV Sud Europe Atlantique



3 Les objectifs de la LGV Sud Europe Atlantique (SEA)

La nouvelle ligne améliorera l'attractivité économique des territoires desservis grâce à une réduction considérable des temps de parcours. La LGV assurera la liaison Paris-Bordeaux en 2 heures environ contre 3 heures aujourd'hui. Cette performance confère au rail un avantage comparatif significatif sur les autres modes de transport. En termes d'aménagement du territoire, la LGV SEA constituera un maillon de l'axe transeuropéen reliant, par la façade atlantique, les régions du nord de l'Europe avec le sud-ouest de la France et la péninsule Ibérique¹. Le chantier, débuté en 2012, s'échelonnait sur 5 années pour permettre une mise en service en 2017. La LGV traverse deux régions (Centre-Val de Loire et Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes), 6 départements et 113 communes. Son coût est estimé à 7,8 milliards d'euros.

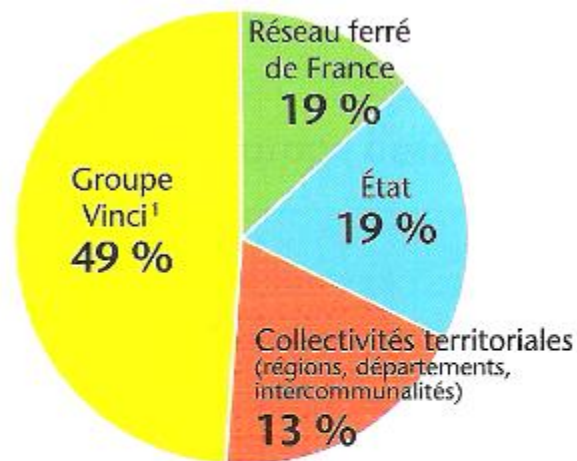
1. Péninsule au sud-est de l'Europe formée de l'Espagne et du Portugal.



4

Construction du viaduc sur la Dordogne à Saint-André-de-Cubzac (Gironde)

Ce viaduc long de 1 319 mètres relie les communes de Saint-Loubès et de Saint-Romain-la-Virvée en Gironde, à 35 kilomètres au nord de Bordeaux. C'est l'ouvrage le plus important des 500 réalisés sur la LGV Tours-Bordeaux.



¹ Entreprise de travaux publics. En contrepartie du financement, le groupe Vinci a obtenu une concession de 50 ans sur l'exploitation de cette ligne.

Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 2015.

6 Le financement du projet : un partenariat public-privé

5 Le prolongement de la LGV Sud Europe Atlantique vers Toulouse et l'Espagne

Le gouvernement a validé la réalisation des lignes à grande vitesse (LGV) Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax, dans le cadre du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), a annoncé samedi 26 [septembre 2015] le ministre des Transports, Alain Vidalies. [...] En mars 2015, la commission d'enquête publique avait pourtant rendu un avis négatif sur la déclaration d'utilité publique de ces projets ferroviaires, dont le coût est estimé à 8,3 milliards d'euros.

Cependant, selon M. Vidalies, « les arguments en matière d'aménagement du territoire pour tout l'arc atlantique, qui est en retard sur le développement de la grande vitesse par rapport à l'arc méditerranéen, ont pesé dans la décision du gouvernement. »

Le soutien de l'Europe « qui a labellisé ce projet comme un projet important » et la nécessité que la « France ne soit pas en retard » par rapport au développement de la grande vitesse du côté espagnol, ont également joué, a-t-il ajouté. Les présidents des régions [traversées] et le maire de Bordeaux se sont félicités de la décision. De son côté, l'eurodéputé écologiste José Bové a regretté ce choix : « LGV Bordeaux-Toulouse : enquête publique défavorable, avis négatif de la Cour des comptes, mais accord du gouvernement. On marche à l'envers », a-t-il réagi sur Twitter.

Source : LeMonde.fr, 26 septembre 2015.

7 Durée des trajets

	Paris-Bordeaux	Paris-Toulouse
Avant 2017	3h20	5h30
Entre 2017 et 2024	2h05	4h15
Après 2024	2h05	3h10

→ Quel est l'objectif premier de la construction des lignes à grande vitesse ?

8 Deux années décisives

Mars 2015	Avis défavorable de la commission d'enquête publique: impacts sur l'environnement insuffisamment pris en compte, rentabilité socio-économique insuffisante, financement public incertain, alternatives à la grande vitesse insuffisamment explorées...
Mai 2015	Réunion des élus des deux régions et des décideurs économiques. Mise en avant des avantages économiques de la ligne (trajet plus rapide entre les deux métropoles, développement des villes moyennes sur le trajet, impulsion pour l'économie de l'innovation et les centres d'affaires).
Juin 2016	Avis favorable du Conseil d'État pour la mise en œuvre du projet.
À partir de 2016	Recherche d'un financement: collectivités territoriales? État? Europe? capitaux privés?

→ Trouvez les arguments positifs et négatifs relevant des acteurs économiques. Quelle sera la première question à régler ?



9

Des projets de prolongement contestés

Des élus, des riverains concernés et les porte-paroles des associations d'opposants se sont réunis le 1^{er} octobre 2015 devant la gare SNCF d'Agen. Les opposants à la LGV Bordeaux-Toulouse ne désarment pas. Les anti-LGV rappellent que le tronçon Bordeaux-Toulouse est chiffré à 8 milliards d'euros alors que l'aménagement des lignes déjà existantes ne dépasserait pas 2 milliards. Les écologistes dénoncent la disparition de 4 830 hectares de terres agricoles.

10 L'impact sur l'environnement

« Le tracé de la LGV met en danger la production des vins de Sauternes en portant atteinte à leur berceau écologique, la vallée du Ciron. En traversant cette zone humide responsable du microclimat propre au Sauternais et de l'apparition du botrytis, ce champignon qui donne aux raisins cet arôme spécifique, le tracé menacerait donc ce qui fait la particularité de ces vins uniques au monde. D'autres voix que les viticulteurs s'élèvent également dans le Sud Gironde pour dénoncer l'impact de la LGV sur l'environnement et le paysage, comme les sylviculteurs, les chasseurs ou les associations de défense de l'environnement. Qualifiant ce projet de "destructeur sur le plan environnemental", le syndicat d'aménagement mixte du bassin-versant du Ciron a indiqué à plusieurs reprises que ce secteur préservé allait se retrouver complètement enclavé et défiguré par les nouvelles lignes et les infrastructures qu'elles nécessitent. »

D'après Stella DUBOURG, « LGV: le Sauternais voit rouge », *Sud-Ouest*, 28 novembre 2015.

➔ Pour quelles raisons y a-t-il des opposants à ce projet? D'après le document 5, sur quelle enquête peuvent-ils s'appuyer?

Affiche d'opposition au projet

<http://daniele-cornelio.fr/>

